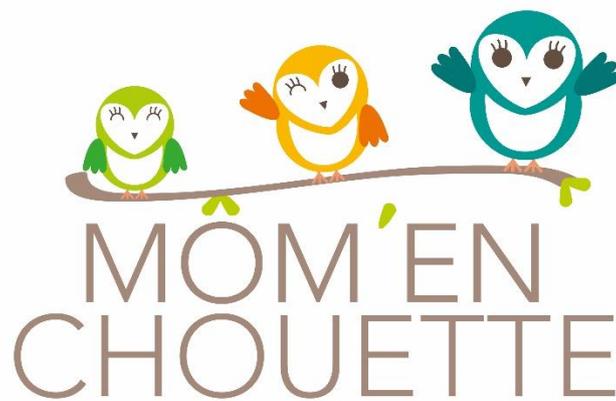


PROJET D'ACCUEIL



Crèche Mom'en Chouette ASBL

Rue de Barges, 30b

7500 Tournai

☎ 069/76.54.80 – 0479/865.065

✉ creche@momenchouette.be

Le projet d'accueil de la crèche Môm'en Chouette a pour objet de partager avec vous nos valeurs, nos principes pédagogiques et les manières de les mettre en œuvre.

En ce sens, ce document est le garant de la cohérence de nos pratiques. Nous espérons que cette continuité dans l'accueil vous permettra, à vous et à votre enfant, d'avoir des repères, d'anticiper certaines situations et bien sûr de tisser des liens sécurisants.¹

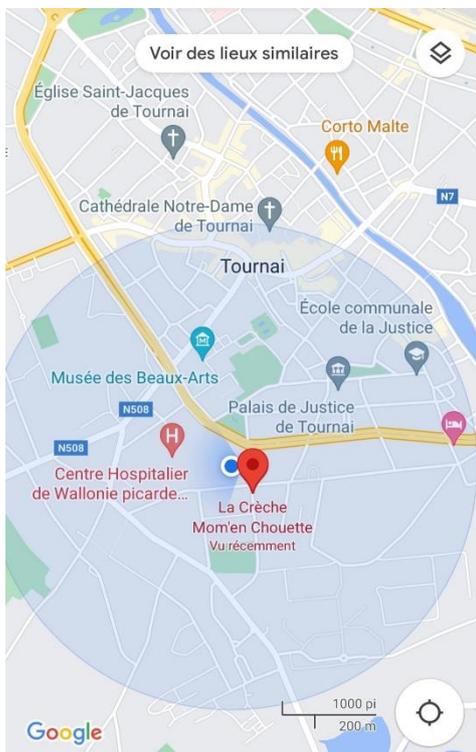
L'équipe de Môm'en Chouette

¹ Dans ce document, nous utilisons le terme de « puéricultrice » afin ne pas alourdir la lecture mais notre équipe pourrait également se composer de puériculteurs.

1. PRÉSENTATION DE LA CRÈCHE

La crèche « Mom'en Chouette » est située rue de Barges, 30bis à Tournai. Elle bénéficie d'un grand parking juste devant (parking qui nécessite un disque bleu) et est facilement accessible en transport en commun.

Elle est idéalement située ; proche de centre-ville, de l'hôpital CHwapi (site Union), de la prison et du Centre Régional Psychiatrique « les Marronniers ».



La crèche « Mom'en Chouette » est une petite structure d'accueil qui se veut familiale. Elle est subsidiée par l'ONE et peut accueillir 21 enfants dès l'âge de 3 mois et jusqu'à leur départ à l'école. Elle se compose de 3 sections :

- Section des bébés : jusqu'à 12 mois environ
- Section des moyens : jusqu'à 20 mois environ
- Section des grands : jusqu'au départ à l'école

La crèche Mom'en Chouette est née de la volonté du CRP « les Marronniers » de permettre à ses travailleurs de trouver aisément une place dans un milieu d'accueil, à proximité de leur lieu de travail afin de faciliter la conciliation de leur vie professionnelle et familiale. C'est pourquoi, une priorité leur est accordée lors de l'inscription.

Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 06h45 à 17h45. Chaque année, la crèche ferme 3 semaines durant l'été, une semaine durant les fêtes de fin d'année, une semaine durant les vacances de printemps et certains ponts. Deux journées pédagogiques sont également organisées. Les congés sont communiqués à la fin de chaque année.

2. L'ÉQUIPE

Une équipe pluridisciplinaire veille au bon fonctionnement de la crèche et à l'accueil des enfants. Elle se compose de :

- Une directrice – responsable de l'encadrement psychomédicosocial
- 7 puéricultrices
- Une équipe d'entretien (via le service des ALE)

Nous collaborons également avec des intervenants extérieurs et notamment le pédiatre référent de la crèche. Nous accueillons régulièrement des stagiaires en formation puéricultrice, aspirante nursing, etc. et parfois, des bénévoles.

Description des différentes fonctions :

A. La directrice – responsable de l'encadrement PMS

La directrice est présente à la crèche tous les jours. Elle est également joignable de 07h à 19h sur le GSM de la crèche, par courriel ou sur RDV.

- Coordonner l'organisation générale du milieu d'accueil avec comme finalité la qualité de l'accueil de l'enfant (familiarisation, respect du rythme, autonomie, liberté de mouvement...) et de sa famille
- Evaluer la mise en œuvre du Projet d'Accueil au quotidien dans une logique d'amélioration permanente de la qualité
- Observer, analyser, évaluer et ajuster les pratiques éducatives dans un souci du bien-être de l'enfant, de la collectivité
- Assurer l'inclusion de tous les enfants
- Veiller à l'instauration et au maintien d'une relation mutuelle de confiance entre professionnels et parents dès le premier contact et tout au long du séjour
- Favoriser un accueil personnalisé de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur individualité et de leur contexte familial
- Informer les parents du contrat d'accueil et s'assurer de leur compréhension des documents qui le composent
- Considérer les (futurs) parents individuellement et collectivement comme des partenaires de l'accueil de leur enfant dans une logique de soutien à la parentalité

- Veiller à la justesse des attitudes vis-à-vis des familles ainsi qu'au respect des règles de déontologie
- Transmettre les informations pertinentes au personnel de l'accueil
- Collaborer avec les partenaires externes à l'institution (Service d'aide à la jeunesse, Centre Public d'Action Sociale, l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaires, les organismes de formation...)
- Soutenir l'innovation pédagogique
- Collaborer avec les agents de l'ONE et/ou avec le médecin à la mise en place d'une surveillance médicale préventive de l'enfant et de la collectivité
- Contrôler la vaccination des enfants accueillis et du personnel dans le respect du schéma élaboré par la Communauté française
- Assurer la communication vis-à-vis des parents en matière de santé générale de leur enfant
- S'assurer que le carnet ONE de l'enfant soit présent au quotidien
- S'assurer de la gestion des certificats médicaux à l'entrée et tout au long du séjour
- Participer à l'élaboration des menus selon les recommandations de l'ONE, veiller aux régimes spécifiques établis par les professionnels de la santé
- Promouvoir, assurer la mise en œuvre et vérifier le respect des mesures d'hygiène (personnel, enfants, locaux, matériel...)
- S'assurer du respect des règles d'éviction
- Proposer un soutien à la parentalité
-

B. La puéricultrice

- Adopter une attitude relationnelle bienveillante, de juste proximité dans le respect de l'individualité de l'enfant afin de favoriser sa sécurité affective
- Concevoir l'accueil dans le respect des besoins de l'enfant, de ses droits en tenant compte de son individualité et de ses univers d'appartenance
- Observer l'enfant, identifier et respecter ses besoins, ses acquis et ses rythmes
- Valoriser les compétences de l'enfant et favoriser son développement global (psychomoteur, social, affectif, émotionnel, cognitif, créatif, identitaire, langagier...) dans une perspective d'inclusion et d'égalité des chances
- Mettre en place un cadre riche d'explorations, intérieurs et extérieurs du milieu d'accueil, tenant compte des potentialités de tous les enfants
- Privilégier des moments de relations individuelles, verbaliser les actions de l'un et de l'autre
- Favoriser l'autonomie de l'enfant en lui donnant une place active
- Garantir la continuité dans les transitions entre les lieux de vie de l'enfant (familiarisation, séparation quotidienne, retrouvaille, changement de groupes de vie, fin de séjour) et dans les pratiques éducatives et de soins
- Soutenir les interactions entre les enfants dans une perspective de développement de la socialisation
- Assurer l'inclusion de tous les enfants

- Favoriser l'éveil culturel et artistique des enfants en créant des espaces d'expérimentation et en mettant à disposition des langages artistiques (livres, théâtre, musique, ...)
- Réaliser les soins adaptés à l'âge (changes, soins de nez, administration de médicaments, etc.) et aux besoins de l'enfant dans le respect des limites de sa profession.
- Participer à la constitution du portrait de l'enfant (découverte de ses habitudes) lors de la période de familiarisation et tout au long du séjour
- Informer les parents quant aux observations relatives à leur enfant
- Être à l'écoute des demandes, des questions, des plaintes et les transmettre aux personnes concernées
-

C. Le médecin de la consultation

Le médecin (généraliste ou pédiatre) assure le suivi médical des enfants au sein de la crèche. Il peut également effectuer les vaccins recommandés par l'ONE aux enfants dont les parents l'ont autorisé. En cas de question relative à la santé de l'enfant, il est le référent de l'équipe.

Il est également joignable pour les parents qui auraient des questions suite à la consultation au sein du milieu d'accueil.

D. L'équipe d'entretien

L'équipe d'entretien se compose de 2 personnes, envoyées par l'agence locale pour l'emploi. Celles-ci viennent chaque jour nettoyer et désinfecter le milieu d'accueil, après les heures d'ouverture.

3. LES MODALITÉS D'ACCUEIL

3.1 LA FAMILIARISATION

Avant l'entrée :

L'entrée en milieu s'organise et ce, quel que soit l'âge de l'enfant et sa place dans la fratrie. Un enchaînement de rencontres entre l'enfant, sa famille et l'équipe est donc mis en place avant son premier jour. C'est ce qu'on appelle la familiarisation.

A la crèche « Mom'en Chouette », celle-ci s'organise sous forme de 6 rencontres, d'abord avec un parent et ensuite seul, la semaine précédant son entrée officielle.

1^{ère} fois : 1h avec un parent

2^{ème} fois : 1h avec un parent

3^{ème} fois : 2h avec un parent en immersion² dans la section

4^{ème} fois : 1h seul

5^{ème} fois : 1h30/2h seul

6^{ème} fois : 3h seul

Ces étapes permettent à l'enfant de se sentir en sécurité, dans un nouvel environnement, en dehors de la présence de ses parents et d'identifier les personnes qui prendront soin de lui. Elles permettent également aux parents d'être rassurés, d'installer et d'entretenir un climat de respect et de confiance réciproque.

La familiarisation est **un processus souple**, à adapter en fonction des besoins de chacun. Pour que la transition se fasse dans les meilleures conditions, il est demandé d'apporter les objets transitionnels chers à l'enfant (doudou, tétine, foulard, etc.).

Il sera également remis un petit document intitulé « *Ma petite histoire* » aux parents et sera complété avec la puéricultrice lors de la familiarisation. Ce dernier servira de guide à l'équipe afin de connaître les habitudes de l'enfant.

Lors des passages de section :

Lorsque les besoins de l'enfant évoluent, il change de section. Les sections sont régulièrement rassemblées en accueil vertical. Les puéricultrices connaissent donc tous les enfants. Mais nous organisons tout de même une familiarisation interne qui se déroule comme suit : une matinée suivie d'une après-midi et enfin d'une journée complète.

² L'immersion consiste à vivre la réalité du milieu d'accueil. Les parents sont invités à se poser en section, à s'occuper de leur enfant, en section, avec les infrastructures du milieu d'accueil, et à dialoguer avec l'équipe.

Si l'enfant en manifeste le besoin et si cela s'avère possible, nous souhaitons que les parents passent un petit moment (15/20') en section avec leur enfant lors des familiarisations internes, en début ou en fin de journée en fonction de ce qui peut s'intégrer dans l'organisation familiale.

Note : si votre enfant s'absente pour une longue période, pendant les vacances par exemple, il peut vous être proposé de refaire une familiarisation plus brève afin que le retour de votre enfant se passe sereinement.

3.2 LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE JOURNÉE

A la crèche « Mom'en Chouette », les enfants sont accueillis tout au long de la journée afin de coller le plus possible à la réalité des parents qui travaillent dans le milieu (para)médical et qui ont donc des horaires variables.

Toutefois, nous insistons pour que les heures d'arrivée et de départ demandées au préalable soient respectées au maximum car ce sont celles-ci qui déterminent les horaires du personnel. S'il devait y avoir un changement (de plus de 20 minutes), il est demandé aux parents de prévenir directement la section concernée.

Les heures données le sont à titre purement indicatives afin d'avoir un fil conducteur de la journée. Nous nous adaptons au mieux au rythme de chaque enfant.

Avant 8h15, les enfants, toutes sections confondues, sont rassemblés dans la section des grands. Ils gagnent ensuite chacun leur section pour la journée, jusqu'à 16h45 ; heure à laquelle les enfants sont à nouveau rassemblés dans la section des grands.

Dans la section des bébés, la journée se déroule selon le rythme des enfants. Entre l'alternance des moments de sommeil, repas, etc., des activités de découverte sensorielles sont proposées (jeux avec des plumes, des bulles, découverte des matières, etc.). Lorsque c'est possible, nous profitons de notre poussette double pour balader.

Dans la section des moyens et des grands, chaque matin, **vers 09h**, un verre de lait de croissance est proposé aux enfants qui le souhaitent. Durant la matinée, de l'eau leur sera également proposée. Les enfants des sections précitées sortent **tous les jours, par tous les temps**, sauf cas exceptionnels. Les plus petits ressentent encore souvent le besoin de dormir le matin.

Vers 11h, à leur retour du jardin, et après s'être lavés les mains, les enfants passent à table. Les enfants de la section des moyens sont servis et une aide leur est proposée. Les enfants qui ne mangent pas encore seuls sont nourris sur les genoux de la puéricultrice ou en chaise haute. Après le repas, une soupe est proposée à chaque enfant afin de compléter ceux qui n'auraient pas bien dîné.

Chez les grands, nous accordons une grande importance à la place de l'autonomie. Les enfants vont donc mettre la table ensemble, débarrasser leur assiette, etc. Nous appliquons également un système de self-service. Autrement dit, les enfants se servent seuls dans les plats, selon leur appétit du jour, sous le regard bienveillant de la puéricultrice.

Les enfants vont ensuite à la sieste. Chez les grands, celle-ci se fait sur des couchettes. L'après-midi est ponctuée de jeux libres ou d'activités proposées (lecture, chants, danse, sortie extérieure, etc.).

Vers 15h, un goûter élaboré selon les recommandations ONE est proposé aux enfants. Il se compose généralement de deux fruits et de féculents, mais il est parfois ponctué de produits laitiers.

Vers 16h45/17h, les enfants sont à nouveau rassemblés dans la section des grands jusqu'à la fermeture de la crèche.

3.3 COMMUNICATIONS

Dans chaque section, les puéricultrices notent quotidiennement dans un cahier de transmission interne le déroulement de la journée de chaque enfant (les heures de siestes, la qualité du sommeil, les repas, les changes, etc.) et en font part oralement aux parents en fin de journée.

Un panneau de communication est présent dans le couloir, près de la section des grands. Les informations essentielles y sont affichées. Lorsque la direction souhaite passer une communication aux parents, elle privilégie toutefois l'utilisation du courriel, et imprime ce dernier pour l'afficher sur le panneau de communication.

Il est demandé aux parents de remettre les feuilles horaires, justificatifs d'absence et prescriptions médicales directement aux puéricultrices. Une boîte aux lettres réservée à la direction est toutefois disponible pour tous les autres documents ou suggestions éventuelles.

Un présentoir contenant des brochures de l'ONE ou des livres empruntables est également à la disposition des parents dans le couloir.

La crèche dispose également d'un groupe Facebook « Crèche Mom'en Chouette – groupe des parents » **uniquement** destiné aux parents des enfants accueillis et qui ont autorisé la diffusion de photos/vidéos. Des photos des activités, sorties et fêtes y sont publiées régulièrement. L'équipe y publie régulièrement mais il est demandé aux parents de ne pas les contacter en privé via ce canal.

En ce qui concerne la communication interne, une réunion d'équipe est organisée mensuellement durant laquelle nous évoquons les éventuelles difficultés rencontrées et le développement des enfants.

Lors du départ de l'enfant, un cahier-souvenir reprenant les grandes étapes de son passage à la crèche est offert aux parents. L'occasion de se rappeler de bons moments, de les partager et d'en discuter avec l'enfant avec un support visuel.

4. SANTÉ DE L'ENFANT

Les informations relatives à la vaccination obligatoire et au suivi médical en milieu d'accueil se trouvent dans le contrat d'accueil (page 8 à 10).

En cas de maladie, nous nous référons au tableau d'éviction de l'ONE (annexe 7 du contrat d'accueil). Toutefois, si l'état général de votre enfant n'est pas bon, nous sommes susceptibles de vous demander de venir rechercher votre enfant afin qu'il puisse se reposer au calme, à la maison.

Si un médecin estime que votre enfant peut fréquenter le milieu d'accueil malgré sa maladie, il faudra alors nous fournir un certificat médical autorisant sa fréquentation, et l'éventuelle médication à administrer.

5. ALIMENTATION

Les repas sont livrés chaque jour par un fournisseur extérieur (actuellement, il s'agit de la cuisine centrale du CPAS de Tournai) et réchauffés sur place. Les menus sont élaborés en concertation avec d'autres crèches de la région afin d'être variés, de saison et en accord avec la réglementation ONE.

Dans la section des bébés :

➤ **Allaitement maternel**

Les parents qui ont choisi l'allaitement maternel peuvent ramener le lait maternel à la crèche, dans un contenant fermé sur lequel il sera noté le nom de l'enfant, et la date et heure à laquelle le lait a été tiré. Il leur est également possible de le déposer congelé à condition de bien respecter la chaîne du froid.

Il est également possible aux mamans qui le désirent de venir allaiter leur enfant directement à la crèche, en section.

➤ **Lait maternisé**

La crèche fournit le lait pour nourrissons « *Nan Optipro* ». Si les parents donnent un autre lait, il leur est alors demandé de ramener une boîte fermée de ce dernier, sur laquelle est indiquée le nom de l'enfant.

➤ **Repas**

Dans la section des bébés, les biberons de lait sont donnés selon les besoins de l'enfant, selon son rythme biologique. Les repas (solides ou biberons) sont donnés dans les relax ou sur les genoux en fonction de leur confort et de celui de la puéricultrice.

La diversification alimentaire débute généralement vers 5/6 mois. Idéalement, elle débute progressivement à la maison, les parents ont ainsi « la primeur » des premiers essais que ce soit au niveau des nouveaux aliments introduits qu'au niveau des textures (lisse, petits morceaux, etc.). A la crèche, les textures sont toujours adaptées à l'âge et au rythme de l'enfant.

La communication avec l'équipe est donc primordiale pour permettre une bonne collaboration parents-équipe et ainsi garantir la continuité des apprentissages.

Tant que l'enfant ne mange pas l'entièreté de la quantité recommandée (200gr pour les repas, et 250gr pour les fruits), son repas sera complété par un biberon de lait. De l'eau est donnée en fin de repas dans des tasses à bec.

Dans la section des moyens et des grands :

Le matin, un verre de lait de croissance est proposé aux enfants. Ces derniers ont de l'eau à disposition tout au long de la journée.

Une soupe est proposée chaque jour, après le repas, afin de découvrir les légumes sous une autre forme et d'éventuellement compléter les enfants qui auraient moins bien mangé. Le menu des goûters est, quant à lui, élaboré par l'équipe, en accord avec la réglementation ONE.

Allergies/ intolérances :

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, une prescription médicale l'attestant sera demandée aux parents. Sans cela, l'enfant sera amené à manger de tout.

Anniversaires :

Lors des anniversaires (nous regroupons les anniversaires) ou des fêtes de départ, un morceau de tarte est proposé aux enfants. Les parents qui le souhaitent ont la possibilité de ramener eux-mêmes une tarte pour l'anniversaire de leur enfant mais il leur est demandé de nous en avertir et de l'acheter dans un endroit qui en permet la traçabilité (commerces, boulangerie, etc.)

Note : La réglementation AFSCA ne nous autorise pas à laisser les parents emporter un repas ou un goûter que l'enfant n'aurait pas pu prendre. Toutefois, si les parents le souhaitent, il leur est possible soit d'attendre que la puéricultrice le donne à l'enfant soit de leur donner eux-mêmes directement en section.

6. ACQUISITION DE LA PROPRETÉ

Lorsque l'enfant manifeste un intérêt pour l'utilisation des toilettes, et en concertation avec les parents, il lui est proposé de les utiliser aux moments du change.

Le souhait de l'enfant est respecté ; il ne sera jamais forcé à aller sur le petit pot. L'équipe laissera le processus se dérouler selon le développement de l'enfant.

Ici également, la communication est essentielle entre les parents et l'équipe pour permettre la continuité des acquisitions. Par exemple, si l'enfant est propre à la maison, il sera proposé aux parents de ne plus mettre de couches et l'équipe veillera à proposer régulièrement l'utilisation des toilettes à l'enfant.

7. NOS PRINCIPES PSYCHOPÉDAGOGIQUES

1. Accompagnement bienveillant l'enfant

Nous pensons que la sécurité affective de l'enfant accueilli est essentielle dans son développement, et qu'une fois acquise, elle permet à l'enfant d'affronter et de surmonter les difficultés rencontrées. Nous essayons donc le plus possible de la renforcer via les moyens suivants :

- **La verbalisation :**

Chaque étape est verbalisée à l'enfant, y compris chez les bébés. L'enfant a besoin de savoir ce qu'il va se passer pour lui. Avant de le prendre dans le bras pour le changer, la puéricultrice l'informerait de son action et de la raison de celle-ci par exemple.

Les enfants qui ont des besoins affectifs plus importants que d'autres sont également entendus. Un enfant dont les besoins physiques sont remplis mais qui a encore besoin d'être rassuré dans les bras pour s'endormir, sera endormi dans les bras. Progressivement, une transition sera faite vers le lit selon son rythme et ses besoins. Si la puéricultrice n'est pas immédiatement disponible, elle verbalisera à l'enfant qu'elle l'a entendu, qu'elle est actuellement occupée mais qu'elle arrive très prochainement vers lui.

Les émotions ressenties par l'enfant sont très fortes. Une verbalisation de l'adulte permet à l'enfant de mettre des mots dessus, de se sentir reconnu et pris en compte. Les conflits entre enfants sont gérés de la même manière.

- **La consigne positive :**

La consigne positive consiste à demander à l'enfant ce que l'on veut et non ce que l'on ne veut pas. Le cerveau du jeune enfant a du mal à traiter la négation.

L'éviter facilite donc la communication et, par conséquent, la coopération. Par exemple, dire « je préfère que tu marches » plutôt que « ne cours pas ».

- **Les « étiquettes » :**

Il est important d'éviter les étiquettes qu'elles soient positives ou négatives, elles enferment l'enfant dans une vision de lui-même. Il est donc essentiel d'accompagner l'état sans généraliser ou cristalliser le comportement. Par exemple, un enfant qui pleure parce qu'il a mal dormi, n'est pas un râleur, mais un enfant qui a besoin de sommeil.

2. La motricité libre

A la crèche « Mom'en Chouette », nous appliquons la motricité libre. Autrement dit, nous laissons la possibilité à l'enfant de découvrir son corps et d'explorer ses capacités. Cela lui permettra de passer à l'étape suivante de sa motricité quand il le souhaite et comme il le souhaite. Pour ce faire, les enfants sont posés sur un tapis ou un matelas ferme, des jeux adaptés leur sont proposés (ex : une balle mise à proximité pour favoriser le déplacement) et ils sont encouragés dans leurs mouvements.

L'enfant n'est donc jamais placé dans une position qu'il n'aurait pas acquis par lui-même. Comme le dit Virginie Maillard, *Bougribouillons*, « la motricité libre c'est apprendre à observer, à ne pas intervenir ainsi qu'à adapter et sécuriser l'environnement. C'est aussi permettre à l'enfant de faire confiance en ses capacités et en son propre jugement. »

Nous insistons auprès des parents pour que les enfants aient des vêtements confortables, amples qui permettent la liberté de mouvement.

Dans le même ordre d'idées, les enfants sont mis pieds nus en section. En effet, cela leur permet de stimuler la capacité d'adhérence des orteils et le bon développement des os et des ligaments du pied. Cela permet également d'avoir une expérience sensorielle complète. D'ailleurs, quand cela est possible, les enfants jouent pieds nus au jardin.

3. Les sorties extérieures

Dans les sections des grands et des moyens, les sorties extérieures sont quotidiennes à la crèche, peu importe le temps. Dans la section des bébés, des balades en poussettes sont organisées lorsque cela est possible.

Nous estimons que le contact avec la nature apporte de nombreux bienfaits. Cela permettra notamment, à l'enfant de se dépenser physiquement et de ressentir un réel bien-être physique et émotionnel.

Certaines études tendent à démontrer qu'être en contact de façon quotidienne avec la nature permettrait aux enfants d'être moins malades. De plus, jouer dehors augmente de façon considérable la créativité et diminue les tensions et le stress. Le contact avec la nature permet enfin aux petits de développer leur sens de l'observation, leur compréhension de l'environnement par l'expérimentation ainsi que leurs cinq sens.

C'est pourquoi, bien équipés, les enfants sortent tous les jours. Ils jouent au jardin, vont se balader dans le quartier pour ramasser des marrons, des feuilles, des escargots, etc. Ils découvrent la neige, les flocons, les flaques de boue, les insectes, etc.

La crèche fournit les pantalons de pluie, et les K-way mais il est demandé aux parents de fournir des vêtements que leur enfant peut salir, un manteau de « jardin », des bottes en caoutchouc, un bonnet et des gants.

4. L'écoresponsabilité

L'écoresponsabilité se définit comme « une **démarche qui consiste à intégrer les enjeux du développement durable dans l'ensemble de ses activités quotidiennes**. Elle s'applique à la fois dans le domaine de la consommation, de la production, du transport ou encore des interactions sociales »

La crèche favorise au maximum le circuit court en faisant appel à des fournisseurs locaux pour les repas par exemple, des producteurs et des commerçants locaux pour les fruits, le pain, etc.

Nous essayons également de nous équiper en jeux, matériel de puériculture, livres etc. sur le marché de la seconde main et de la récupération. Nous refaisons régulièrement l'inventaire du matériel et de nos besoins afin d'éviter une surconsommation inutile. De même, si nous n'avons plus usage de jeux ou autres en bon état, nous en faisons don à des maisons maternelles.

Les couches lavables viennent, bien évidemment, parfaitement s'inscrire dans cette démarche. Nous y sommes donc très favorables. Leur entretien reste toutefois à la charge des parents.

5. Les collaborations locales

Il nous tient à cœur de collaborer avec des entreprises et/ou des associations locales. Par exemple, la bibliothèque de Tournai vient à la crèche pour conter de

belles histoires aux enfants, pour leur faire découvrir des livres 1x/mois. Les Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde viennent également proposer des ateliers d'éveil à la musique 2x/mois.

Pour la St-Nicolas, nous organisons une distribution de cadeaux par St-Nicolas lui-même. Ceux-ci sont achetés dans une petite boutique locale.

Il en va de même avec l'alimentaire. Nous favorisons les circuits courts en faisant appel à un boulanger et à un primeur local qui nous livrent des produits frais plusieurs fois par semaine. Nous privilégions au maximum les produits issus de l'agriculture raisonnée ou biologique.

6. L'insertion professionnelle

Notre milieu d'accueil accorde également une importance particulière à l'insertion socio-professionnelle et à la formation des jeunes. C'est pourquoi, nous faisons appel à l'agence locale pour l'emploi pour l'entretien de nos locaux.

Et c'est également pour cette raison que l'une de nos puéricultrices est sous convention de stage rémunéré via le centre IFAPME (l'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises). Elle alterne donc des cours théoriques et de la pratique de terrain pour s'insérer durablement sur le marché de l'emploi. Sa formation dure deux ans, elle fait donc partie intégrante de l'équipe d'encadrement.

8. DIVERS

- Nous essayons le plus possible de rendre notre milieu d'accueil vivant et dynamique. Nous le vivons au rythme des saisons et d'évènements traditionnels ; nous y organisons donc une chasse aux œufs à Pâques, une fête costumée pour le carnaval, la visite de St-Nicolas, un shooting photo de fin d'année, etc. et sommes toujours preneurs de nouvelles idées.
- Nous insistons beaucoup sur le respect, qu'il soit entre parents-professionnels ou entre parents. Si vous rencontrez des difficultés de communication avec l'équipe ou de comportements avec d'autres parents par exemple, n'hésitez pas à en faire part à la direction.